

# Fiche de rôle prévention COVID19 en EHPAD



<p><b><u>Le rôle du directeur d'EHPAD :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le directeur est garant de l'application de la démarche de prévention dans son établissement.</li><li>• Il met en place un système de veille sanitaire sur l'évolution de l'épidémie et assure un contact avec les institutions.</li><li>• Il applique les règles nécessaires au bon fonctionnement de son établissement dans ce cadre spécifique.</li><li>• Il informe régulièrement de la disponibilité des places dans son établissement au centre hospitalier local, en lien avec son IDEC/ cadre de santé et / ou son Médecin coordinateur / référent.</li><li>• Il met en place la communication auprès des résidents, familles et des prestataires/fournisseurs.</li><li>• Il veille au bon approvisionnement en ressources de la structure.</li></ul>
<p><b><u>Le rôle du médecin coordonnateur/médecin référent d'EHPAD :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le médecin coordonnateur/référent d'EHPAD a pour mission d'assurer un contact et une fluidité dans ses échanges avec ses confrères hospitaliers dans le cadre de la gestion de l'épidémie.</li><li>• Il communique autour des mesures adoptées auprès des médecins traitants intervenant habituellement sur la structure.</li><li>• Il est en lien avec les référents gériatrique, hygiène, palliatif/douleur, HAD, (mission tenue par l'IDEC/Cadre de santé si besoin)</li><li>• Il accompagne ses équipes à la bonne utilisation de la plateforme Prédice, en lien avec l'IDEC / Cadre de santé le cas échéant.</li></ul>
<p><b><u>Le rôle de l'infirmier.e coordinatrice/Cadre de santé :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'IDEC/ cadre de santé met en application les recommandations diffusées par les institutions.</li><li>• Il/Elle communique les bonnes pratiques auprès des soignants, intervenants et résidents de l'établissement.</li><li>• Il/Elle assure un suivi des différents stocks et ressources en lien avec la prise en charge de l'épidémie.</li><li>• Il/Elle accompagne les équipes dans les bonnes pratiques et les procédures complémentaires et veille à leur respect.</li></ul>